

BORDER DISEASE



C'est une maladie virale, due à un **pestivirus** (que l'on peut retrouver chez les bovins). Il peut résister jusqu'à 6 jours dans le milieu extérieur.

L'introduction du virus dans un cheptel se réalise principalement par **achat** d'un ovin excréteur, ou par contact **de part et d'autre d'une clôture mitoyenne**.

Le virus de la BD a un effet **immunodépresseur** : il favorise l'expression d'autres maladies, notamment les pathologies néonatales. Il entraîne également des **lourdes pertes économiques** (brebis vides, avortements, pertes d'agneaux...) et **financières** alors que moyens de lutte existent pour s'en protéger.

TRANSMISSION ET CONTAMINATION DU TROUPEAU

Verticale : in utéro, de la mère au fœtus

Horizontale : voie digestive, oculaire, respiratoire ou génitale

IPI (Infecté Permanent Immunotolérant) ET INFECTÉ TRANSITOIRE

Tous les **ovins non IPI**, savent se défendre contre le virus et ils s'en débarrassent en 1 mois environ. Ces animaux sont **virémiques transitoires** durant cette période : ils excrètent le virus le temps de s'immuniser.

Un **agneau IPI** a été **contaminé in-utéro** dans les 80 premiers jours de gestation. À ce stade, le fœtus ne peut pas reconnaître le virus comme « étranger » et ne va donc pas produire d'anticorps. Dès sa naissance, cet animal est dangereux pour le reste du troupeau.

Un femelle **IPI** donnera naissance uniquement à des **IPI**.

20% de séroprévalence dans le bassin du Roquefort

LES SYMPTÔMES

Sur les **adultes**, l'affection est souvent **bégnine** et passe inaperçue. Sur les jeunes, les symptômes diffèrent en fonction du stade de gestation au moment du passage viral et de la **souche** virale. Mais le plus souvent, en parallèle d'une **baisse d'immunité** on constate :

- Des **mortalités embryonnaires** et un fort taux de **brebis vides**
- Des **avortements** en milieu et fin de gestation
- **La naissance d'agneaux faibles ou hirsutes** avec d'éventuels tremblements.

Dans **l'Aveyron**, la BD a causé jusqu'à **50% de mortalité des nouveaux nés**.

DIAGNOSTIC

Soit par **sérologie** sur les **antennes** ou des brebis jeunes ; soit par recherche PCR sur des avortons ou des agneaux suspects.

LES MOYENS DE LUTTE

Sanitaire : éviter de transhumer ou de participer à des rassemblements d'animaux, raisonner le pâturage en fonction des voisins (y compris bovins, respecter les bonnes pratiques d'hygiène pour les visiteurs (pédiluve...) et n'introduire que des animaux avec un résultat négatif en PCR.

Médicale : la vaccination est possible mais hors AMM.



Pour plus d'informations

Contactez le GDS 63 au 04.44.44.76.30